Octobre 2002

Analyse statistique relative à la population inscrite aux programmes de formation continue de la Faculté Warocqué des Sciences Economiques, de 1987-1988 à 2000-2001

Berlemont Benoît
Gabric Mathieu
Potvin Christophe
Thiry Pol

Réalisé dans le cadre du projet DEQUAL introduit auprès de l'Initiative Communautaire INTERREG III France – Wallonie – Flandre

1. Introduction **4**

1.1. Contexte *4*

1.2. Instrument *4*

1.3. Sources *6*
1.3.1. Programme du Service des Inscriptions et Certificats 6
1.3.2. Dossiers individuels conservés à la Cellule Scientifique à Charleroi 7

2. Quelques informations sur les années antérieures à ces statistiques **8**

2.1. Premières années d'existence *8*

2.2. Evolution du programme proposé par la Faculté Warocqué à Charleroi *9*

3. Bilan statistique, de 1987-1988 à 1999-2000 **11**

3.1. Nombre d'inscrits *11*
3.1.1. Selon l'année d'inscription 11
3.1.2. Selon la durée des études (N = 444) 12
3.1.3. Selon la réussite (N = 440) 12

3.2. Etat civil *12*
3.2.1. Selon l'année d'inscription 12
3.2.2. Selon la durée des études et la réussite 13

3.3. Nationalité *13*
3.3.1. Selon l'année d'inscription 13
3.3.2. Selon la durée des études et la réussite 14

3.4. Programme *14*
3.4.1. Selon l'année d'inscription (N = 595) 14
3.4.2. Selon la durée des études (N = 440) 15
3.4.3. Selon la réussite (N = 440) 15

3.5. Sexe des étudiants *16*
3.5.1. Selon l'année d'inscription 16
3.5.2. Selon la durée des études et la réussite 16

3.6. Age *16*
3.6.1. Selon le nombre d'inscrits (N = 595) 16
3.6.2. Selon la durée des études (N = 440) 17
3.6.3. Selon la réussite (N = 440) 18

3.7. Domicile *19*
3.7.1. Selon l'année académique 19
3.7.2. Selon la durée des études (N = 440) 20
3.7.3. Selon la réussite (N = 440) 20

3.8. Type d'études antérieures *20*
3.8.1. Selon l'année académique (N = 482) 21
3.8.2. Selon la durée des études (N = 374) 22
3.8.3. Selon la réussite (N = 376) 22
3.8.4. Selon le programme à l'inscription (N = 528) 22

3.9. Date du dernier diplôme *23*
3.9.1. Selon l'année académique (N = 487) 23
3.9.2. Selon la durée des études (N = 340) 24

3.9.3. Selon la réussite: (N = 434) 24

3.10. Profession *25*
3.10.1. Selon l'année académique (N= 479) 25
3.10.2. Selon la durée des études (N = 331) 25
3.10.3. Selon la réussite (N = 331) 26

3.11. Tableaux récapitulatifs des dépendances *26*
3.11.1. Année académique 26
3.11.2. Durée des études 27
3.11.3. Réussite 27

4. Programmes de spécialisation à horaire décalé **29**

4.1. Introduction *29*

4.2. Données sur les inscriptions *30*
4.2.1. Nombre d'inscriptions 30
4.2.2. Nationalité des nouveaux inscrits 31
4.2.3. Sexe des nouveaux inscrits 31
4.2.4. Age des nouveaux inscrits 32
4.2.5. Code postal du domicile 32
4.2.6. Etudes antérieures 33
4.2.7. Profession 35

4.3. Données sur les réussites / abandons *36*
4.3.1. Réussites et abandons en fonction de l'année d'inscription 36
4.3.2. Réussite et durée 36

4.4. Conclusion *37*

5. Conclusion **38**

1. Introduction

1.1. Contexte

Ce bilan statistique de la formation continue organisée par la Faculté Warocqué des Sciences Economique de l'Université de Mons-Hainaut, s'inscrit dans le projet Interreg III intitulé "Démarche qualité appliquée aux systèmes de formation continue" (DEQUAL). Il constitue l'aboutissement d'un travail entrepris durant le projet Interreg II. L'encodage des informations et les premières analyses ont étés effectués durant l'année 2001. L'essentiel des analyses et la rédaction de ce rapport se concrétisent en 2002.

Les deux projets successifs impliquent les mêmes partenaires universitaires: l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) et l'asbl Interuniversitaire Hennuyère représentée par deux des institutions qui en sont membres (l'Université de Mons-Hainaut et la Faculté Polytechnique de Mons). La première de ces trois universités est à l'initiative du projet. Celui-ci avait pour objet l'amélioration de la qualité dans l'accompagnement des adultes en formation continue. Alors que l'UVHC adapte maintenant ses pratiques d'accompagnement aux modifications que va engendrer la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'UMH et la FPMs poursuivent leur démarche diagnostique, à laquelle participe ce travail.

La Cellule Qualité valenciennoise a scindé la démarche d'accompagnement des adultes en reprise d'études en dix étapes (de l'accès et l'entrée en formation jusqu'à la valorisation et la sortie de formation). Les variables descriptives prises en compte et présentées ici ont ou sont très souvent des conséquences par rapport aux actions constituant cette démarche d'accompagnement.

1.2. Instrument

Les analyses ont été effectuées à l'aide d'une base de données exploitée par le programme informatique Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Chaque étudiant fait l'objet d'un et un seul enregistrement (ou ligne du tableur). Tous les étudiants, dans la mesure du possible, sont décrits en fonction de quinze champs (ou colonnes du tableur). Ces champs, à l'exception du nom de famille et du prénom de l'étudiant, correspondent aux variables analysées. Ils décrivent la situation de l'étudiant lors de sa première inscription au(x) cycle(s) d'études à horaire décalé. Les deux derniers champs, quant à eux, ne se réfèrent pas à l'année d'inscription, mais à la réussite ou à l'abandon des études entreprises et à la durée écoulée entre l'entrée et la sortie de l'étudiant.

L'année de première inscription est prise comme référence. Cela a pour inconvénient de ne pas pouvoir tenir compte des évolutions éventuelles de la situation de l'étudiant en cours d'études. Mais cela présente l'avantage de permettre des analyses sur des bases comparables. C'est d'ailleurs une manière courante de pratiquer l'étude des mouvements des populations étudiantes: "on prendra l'entrée à un niveau déterminé du système d'enseignement (le plus souvent le premier) lors d'une année scolaire comme événement à l'origine de la cohorte"[1]. En particulier, les choix faits lors de la constitution de la base de données visent à permettre une analyse par cohortes réelles, sur la base des parcours individuels et non pas à partir de données agrégées.

[1] J.-J. Droesbeke, I. Hecquet, C. Wattelar (Eds) (2001), *La population étudiante. Description, évolution, perspectives.* Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

Les champs retenus sont les suivants:

- Le nom de famille et le prénom: préférés au numéro de matricule, ils permettent simplement l'identification de l'étudiant mais ne font pas l'objet d'analyses.
- L'année académique de première inscription au(x) cycle(s) d'études considéré(s): toutes les inscriptions sont comptabilisées comme ayant eu lieu en septembre, sans distinguer les inscriptions tardives éventuelles.
- Année de naissance.
- Sexe.
- Etat civil (célibataire, divorcé,…).
- Nationalité.
- Code postal du domicile.
- Profession.
- Niveau où a lieu la première inscription au cycle d'études (première candidature, deuxième candidature,…).
- Type des études correspondant au dernier diplôme obtenu (secondaire, enseignement supérieur de type court,…).
- Catégorie des études correspondant au dernier diplôme obtenu (économique, pédagogique, technique,…).
- Année d'obtention du dernier diplôme: la date indiquée ne correspond pas à l'année académique durant laquelle le diplôme est obtenu, mais à l'année civile (juin ou septembre) correspondante.
- Réussite ou abandon des études à horaire décalé à la Faculté Warocqué des Sciences Economiques: nous ne tenons compte que de l'obtention ou non du diplôme de deuxième cycle de l'enseignement universitaire. Lorsque la personne est encore en cours d'études cette information n'est bien sûr pas encore disponible.
- Nombre d'années académiques d'inscription entre l'entrée et la sortie de l'étudiant à horaire décalé: la sortie est considérée comme ayant toujours lieu en fin d'année (juin ou septembre).

A partir de ces champs, d'autres variables utiles à l'analyse ont également été calculées: âge à l'inscription, durée entre l'obtention du diplôme initial et l'inscription,…

1.3. Sources

Les données encodées dans la base de données SPSS ont été prélevées à deux sources. La première est le programme informatique du Service des Inscriptions et Certificats (SIC) de l'UMH. La seconde est constituée par l'ensemble des dossiers individuels conservés à la Cellule Scientifique de l'UMH à Charleroi. Quelques précisions sont nécessaires pour bien comprendre la manière dont les renseignements ont été sélectionnés.

1.3.1. Programme du Service des Inscriptions et Certificats

Le programme informatique du SIC est consultable à la Cellule Scientifique de l'UMH à Charleroi. Il contient les informations sur les inscriptions à l'UMH depuis l'année académique 1987-1988. Il se présente comme un menu permettant différentes actions. Parmi celles possibles, deux options ont été utilisées: le "comptage des étudiants suivant sélections" et la "consultation des signalétiques étudiants".

Cette dernière, la "consultation des signalétiques étudiants" donne accès à une fiche descriptive complète par étudiant et par année d'inscription. En outre, ces fiches permettent de visualiser l'historique de chaque inscrit: quel est son résultat en fin de chaque année académique passée à l'UMH? La réussite (ou l'abandon) ainsi que la durée des études ont pu être déterminées pour chacun des étudiants pris en compte dans la base de données SPSS grâce à ces historiques.

Le "comptage des étudiants suivant sélections" a permis le recueil de la plus grande partie des informations. Il fournit une information agrégée, un comptage du nombre de données correspondant à la sélection demandée. De très nombreux critères de choix sont possibles. Tous ces critères n'ont pas été utilisés. Et les critères employés ne l'ont pas tous été de la même manière.

Cinq variables ont été utilisées par défaut et de manière déterminée, afin de cibler les étudiants que nous désirions étudier.

- L'année académique a toujours été spécifiée, car nous voulons travailler par "cohortes".
- L'établissement actuel (Mons ou Charleroi) a toujours été défini comme étant Charleroi, car c'est là qu'a lieu la formation à horaire décalé. Il faut noter qu'il n'a pas été tenu compte de la licence en Gestion de l'Entreprise organisée à Mons en cours de jours.
- Pour le numéro de rôle, l'option "enrôlé" a toujours été choisie, afin de ne cibler que les étudiants réellement inscrits.
- Le code étude, qui détermine le programme et l'année d'étude, a été également toujours précisé. Les programmes spécialisés (DEC ou troisième cycle) seront analysés dans la seconde partie de ce travail, mais de manière plus succincte.
- La variable "ancien / nouveau" a permis de sélectionner les nouveaux inscrits pour l'année académique considérée.

Deux variables ont été utilisées par défaut et de manière indéterminée, afin de contourner l'agglomération des données. A chaque requête, tous les noms et tous les prénoms ont été demandés. En principe, pour chaque année académique, parmi les nouveaux inscrits au programme visé, à Charleroi, il n'y a qu'une seule personne portant le même nom et le même prénom.

Enfin, chacune des variables correspondant aux champs du tableur en constitution (à l'exception de l'année académique, du nom, du prénom, de l'année d'étude, de la réussite, et de la durée d'étude) a été utilisée de façon indéterminée. Par exemple, une requête, limitée par les variables précisées ci-dessus, a consisté à demander toutes les années de naissance, tous les codes postaux de domiciles, tous les sexes,… Ainsi, pour chaque personne, déterminée par son nom et son prénom, on obtient une et une seule information par variable, qui correspond à la situation de la personne à l'inscription.

1.3.2. Dossiers individuels conservés à la Cellule Scientifique à Charleroi

Le recours aux dossiers individuels des étudiants, dossiers "papier", s'est avéré nécessaire pour deux raisons. D'une part, le répertoire des dossiers individuels a permis une prise en compte de personnes qui, à tort, ne rentraient pas dans le cadre des sélections retenues. Ainsi, notamment, les étudiants ayant déjà été préalablement inscrits à l'UMH, et qui ne sont plus considérés comme des "nouveaux" par le programme du SIC. D'autre part, il a permis de compléter les données lorsque celles-ci n'étaient pas directement disponibles sur le programme informatique du SIC. En effet, l'information encodée par le service des inscriptions a évolué au cours des années. Cette évolution est liée soit à l'évolution des programmes (par exemple en ce qui concerne les codes études), soit à des changements quant à la politique de protection de la vie privée (par exemple, en ce qui concerne la profession de l'étudiant ou son diplôme initial).

2. Quelques informations sur les années antérieures à ces statistiques

2.1. Premières années d'existence

Dans le cadre d'un mémoire de fin d'études, Brigitte Geerts[2] (1988) s'est intéressée à la formation délivrée par la Faculté des Sciences Economiques durant ses huit premières années d'existence à Charleroi. Ce mémoire se compose de trois sections: les institutions universitaires francophones, l'Université de l'Etat à Mons (U.E.Ms), et une enquête auprès des étudiants en Sciences Economiques Appliquées, au Centre universitaire de Charleroi (CUNIC).

Cette dernière partie fournit des renseignements sur les inscrits à ces formations. Le tableau suivant distingue les différentes orientations d'études possibles, selon les années académiques. Il est à noter que les assistants, auxiliaires et conseillers sociaux, ayant de l'expérience professionnelle ont accès aux cours de candidature unique, préparatoires à la licence en Sciences Economiques Appliquées. Pour ces personnes, la formation dure trois ans.

	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87	Total
Sciences Economiques Appliquées, Administration des Affaires Publiques (4 ans)	13	23	30	16	8	12	11		113
Sciences Economiques Appliquées (3 ans) "Economie et Management"					21	9	14	12	56
Sciences Economiques Appliquées (4 ans) "Economie et Management"					26	10	13	33	82
Total	13	23	30	16	55	31	38	45	251

Tableau n°1: Inscriptions en Sciences Economiques et Sociales au CUNIC.

Au niveau de l'évolution des programmes proposés, deux éléments sont remarquables:

- La licence en Sciences Economiques appliquées, Administration des Affaires Publiques, a lieu pour la première fois en 1979-1980, et est organisée jusqu'en 1985-1986.
- La licence en Sciences Economiques Appliquées, Economie et Management, est dispensée pour la première fois en 1983-1984.

Par ailleurs, entre les années académiques 1982-1983 et 1985-1986, l'UEMs propose à Charleroi l'inscription à une licence en Sciences Economiques et Sociales en trois ans. Les étudiants engagés dans ce programme ne sont pas pris en compte dans les analyses de Brigitte Geerts.

Sur les 251 anciens étudiants, 158 questionnaires ont été retournés. Les répondants peuvent être caractérisés selon divers critères:

- 116 des 140 répondants sont déjà dépositaires d'un diplôme de niveau supérieur (25 de l'enseignement universitaire, 86 du supérieur non universitaire, et 5 d'un enseignement "mixte");
- 24% de femmes et 76% d'hommes;

[2] B. Geerts (1988), *La F.S.E.S. au CUNIC. Bilan socio-pédagogique de huit années d'expérience (1979-1980 - 1986-1987)*. Mons, Université de l'Etat à Mons.

- l'âge moyen oscille entre 25 et 34 ans;
- 90% des répondants sont belges;
- 57% des hommes et 26% des femmes sont mariés.

Les hommes et les femmes ayant participé se différencient quant à la profession exercée. Les premiers sont plus fréquemment des cadres moyens (37% contre 24%). Les secondes sont plus souvent employées ou enseignantes (41% et 26% contre 24% et 12%).

Parmi les 158 personnes ayant complété le questionnaire, après les huit premières années d'organisation du programme:
- 18 inscrits ont obtenu le diplôme de licencié en sciences économiques appliquées;
- 96 individus ont arrêté les études en sciences économiques appliquées, de façon ferme (90) ou temporaire (6).

En outre, les abandons, définitifs ou provisoires, ont essentiellement lieu au cours ou juste après la première année (78 répondants), et moins souvent après la réussite d'un an d'études (18 répondants). Les anciens ayant décroché le titre de licencié, quant à eux, sont aussi fréquemment des femmes que des hommes. Les différentes professions sont représentées de façon comparable parmi les diplômés. Les hommes issus du programme avec fruit sont, en général, plus âgés. Les femmes diplômées sont plus fréquemment mariées.

2.2. Evolution du programme proposé par la Faculté Warocqué à Charleroi

Année	Intitulé du programme
1979-1980	Licence en Sciences Economiques Appliquées, orientation Administration des Affaires Publiques (4 ou 3 ans)
1980-1981	
1981-1982	
1982-1983	Licence en Sciences Economiques Appliquées, orientation Administration des Affaires Publiques (4 ou 3 ans) Licence en Sciences Economiques et Sociales (3 ans)
1983-1984	Sciences Economiques Appliquées, orientation Administration des Affaires Publiques (4 ou 3 ans)
1984-1985	Licence en Sciences Economiques et Sociales (3 ans)
1985-1986	Licence en Sciences Economiques Appliquées, orientation Economie et Management (4 ou 3 ans)
1986-1987	Licence en Sciences Economiques Appliquées, orientation Economie et Management (4 ou 3 ans)
1987-1988	
1988-1989	
1989-1990	Licence en Sciences Economiques Appliquées, orientation Economie et Management (4 ou 3 ans)
1990-1991	Licence en Sciences Economiques et Sociales (3 ans)
1991-1992	
1992-1993	
1993-1994	
1994-1995	
1995-1996	
1996-1997	Licence en Sciences de Gestion, orientation PME (4 ou 3 ans)
1997-1998	Licence en Sciences de Gestion, orientation Entreprise (3 ou 2 ans)
1998-1999	
1999-2000	Licence en Gestion de l'Entreprise (3 ou 2 ans)
2000-2001	

Tableau n°2: Evolution du programme de candidature et/ou de licence proposé par la Faculté Warocqué à horaire décalé.

Le tableau précédent a l'ambition de résumer l'évolution chronologique des différents programmes d'enseignement proposés par la Faculté Warocqué de l'Université de Mons-Hainaut dans le cadre des formations à horaire décalé, à Charleroi. Les programmes sont renseignés uniquement pour les années académiques où la première année de cycle est organisée.

3. Bilan statistique, de 1987-1988 à 1999-2000

Ce travail concerne les étudiants inscrits à partir de 1987, car avant cette date les données du service des inscriptions n'étaient pas informatisées.

Par critère retenu et avec le test Chi-carré de Bravais Pearson (χ^2), trois tests d'indépendance ont été réalisés. Chaque variable a été envisagée par rapport :

- à l'année académique de première inscription (Y a-t-il une évolution de la caractéristique des étudiants au fil des ans ?). Pour ce test les cohortes analysées vont de 1987 à 2000;
- à la durée des études (Qui sont ceux inscrits le plus de fois avant d'avoir mis un terme à leurs études ?). Pour ce test les années analysées sont 1987-1996, car de nombreuses personnes entrées après 1996 sont toujours en cours de formation en 2000;
- à la "réussite" (Certaines catégories de personnes réussissent-elles plus fréquemment ?). La dernière année considérée est à nouveau 1996.

3.1. Nombre d'inscrits

3.1.1. Selon l'année d'inscription

Entre 1987-1988 et 2000-2001, 595 personnes se sont inscrites au moins une fois aux programmes de premier ou de deuxième cycle universitaire organisés par la Faculté Warocqué à horaire décalé. Le nombre de nouveaux inscrits ne varie pas beaucoup au cours du temps. La seule exception notable est l'année académique 1999-2000 où l'effectif est de 23 nouveaux, alors que la moyenne annuelle pour l'ensemble de la période considérée est de 46. Cette diminution correspond à la disparition du cycle de candidature, remplacé partiellement par une éventuelle année préparatoire et un examen d'admission à la licence. Depuis, certaines personnes échouant à cette épreuve doivent suivre la formation préparatoire avant de pouvoir entamer la licence proprement dite. La nouveauté de cette disposition et le caractère expérimental qu'elle a revêtu pour la Faculté ont probablement eu une incidence sur le nombre de personnes inscrites en définitive.

	Candidature	Année préparatoire	Licence SES	Licence SEA	Licence en gest. entre.	Total
1987	44	0	0	1	0	45
1988	38	0	0	4	0	42
1989	28	0	10	1	0	39
1990	20	0	10	2	0	32
1991	27	0	8	1	0	36
1992	21	0	17	3	0	41
1993	23	0	36	5	0	64
1994	25	0	35	0	0	60
1995	10	0	28	2	0	40
1996	4	0	41	0	0	45
1997	0	1	55	0	0	56
1998	0	4	46	0	0	50
1999	0	15	0	0	8	23
2000	0	3	0	0	19	22
Total	240	23	286	19	27	595

Tableau n°3: Nombre de nouveaux inscrits par années académiques en fonction du programme d'étude.

3.1.2. Selon la durée des études (N = 444)

Le résultat au test χ^2 se trouve dans les limites de significativité (χ^2= 25.948 ; L = 16 et α = 0.055).Aucune tendance n'émerge donc clairement en ce qui concerne la durée des études en fonction de l'année de la première inscription.

3.1.3. Selon la réussite (N = 440)

Graphique 1: Réussite par an (%)

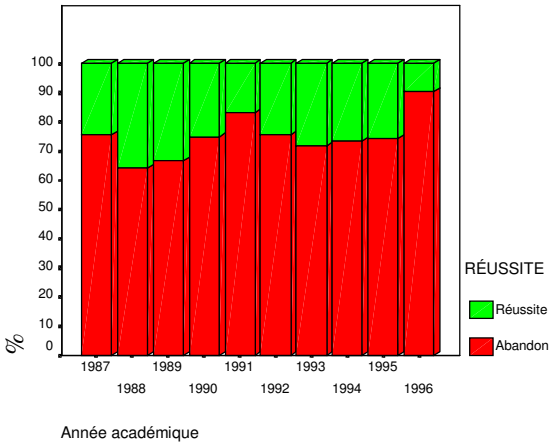

Graphique 2: Réussite par an (N)

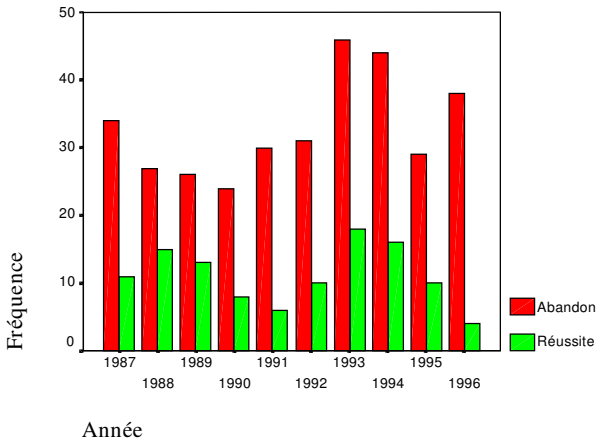

L'étude des fréquences indique que le taux de réussite se trouve généralement en deçà de la barre des 30% (excepté en 1988 et 1989, avec respectivement 35.7% et 33.3% de diplômés). La proportion de personnes entrées 1996 et sorties avec succès est très faible (9.5% contre une moyenne de 27% pour les années 1987-1995).

Il n'y a pas de différence significative du taux de performance selon l'année d'inscription (χ^2= 11.082 ; L = 9 et α = 0.270).

3.2. Etat civil

3.2.1. Selon l'année d'inscription

Sur un ensemble de 595 personnes s'étant inscrites de 1987 à 2000 à la licence en sciences économiques, 431 (72.4%) sont célibataires et 141 (23.7%) se déclarent mariées. Les autres catégories (divorcé, séparé et veuf) représentent moins de 5% de la population. La classe des célibataires correspond certainement à une grande variété de situations (personnes vivant chez leurs parents, isolées, en cohabitation…). L'état civil, tel qu'il est renseigné, a sans doute perdu de sa pertinence.

L'étude des variations de distributions révèle des différences très significatives entre les variables année académiques et état civil (χ2=29,44 ; L=13 ; α=0.006).

Graphique 3: État civil par an (N)

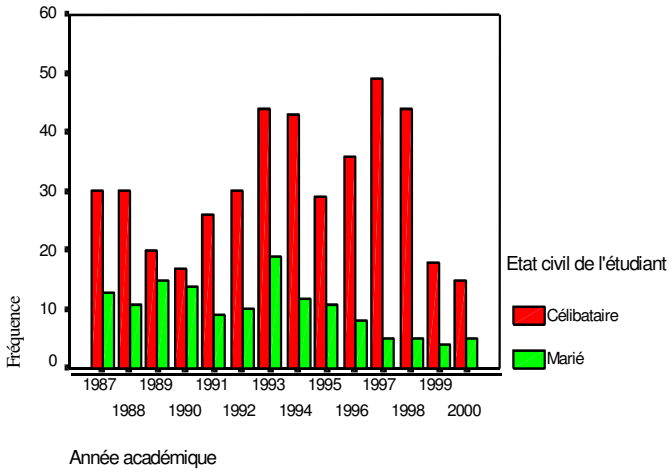

La proportion de mariés, importante en 1989 et 1990 (plus de 40%), chute à partir de 1994 pour devenir très faible en 1997 et 1998 (aux alentours des 10%). Nous observons également une forte baisse du nombre d'inscriptions depuis 1999, peut-être liée à l'instauration du décret « Passerelle », qui touche plus de célibataires que de mariés.

3.2.2. Selon la durée des études et la réussite

L'état civil n'a d'influence ni sur la durée des études ($\chi 2=0.951$; L=4 ; $\alpha= 0.917$), ni sur la réussite scolaire ($\chi 2=0.220$; L=1 ; $\alpha=0.881$).

3.3. Nationalité

3.3.1. Selon l'année d'inscription

Sur 595 personnes inscrites, 506 sont de nationalité belge. Les 89 autres sont de nombreuses origines différentes (39 Italiens, 20 Congolais, 10 d'origine maghrébine et 20 étudiants d'autres provenances). Afin d'obtenir des catégories qui permettent des résultats statistiques valides, l'ensemble des étudiants a été scindé en deux classes : de nationalité belge ou non.

Année académique	Nationalité		Total
	Belge	Autre	
1987	88.9	11.1	100.0
1988	83.3	16.7	100.0
1989	84.6	15.4	100.0
1990	84.4	15.6	100.0
1991	80.6	19.4	100.0
1992	90.2	9.8	100.0
1993	84.4	15.6	100.0
1994	88.3	11.7	100.0
1995	92.5	7.5	100.0
1996	71.1	28.9	100.0
1997	87.5	12.5	100.0
1998	82.0	18.0	100.0
1999	87.0	13.0	100.0
2000	86.4	13.6	100.0
Total	85.0	15.0	100.0

Tableau n°4: Nationalité (Belge ou non) des nouveaux inscrits.

L'analyse des effectifs des premières inscriptions établit que le pourcentage moyen d'étudiants d'origine étrangère est de 15%.

Signalons l'année exceptionnelle de 1996, avec plus de 28% d'étudiants non belges, ainsi que le pourcentage le plus faible (7.5%) observé l'année précédente.

3.3.2. Selon la durée des études et la réussite

Aucune différence significative n'apparaît lorsque la variable « nationalité » est examinée selon les points de vues de l'année académique, de la durée des études ou de la réussite.

	N	$\chi 2$	L	α
Année académique	595	11.952	13	0.532
Durée des études	440	4.855	4	0.303
Réussite	440	0.000	1	1.000

Tableau n°5: Tests sur les distributions de fréquences: nationalité en fonction des trois variables indépendantes.

3.4. Programme

Les étudiants inscrits entre 1987 et 2000 ont été classés dans trois, puis deux catégories.

- La première regroupe les personnes qui ont entamé directement une **première licence,** soit en sciences économiques appliquées soit en sciences économiques et sociales ou en gestion de l'entreprise.
- La deuxième regroupe les personnes qui ont dû commencer leur formation par les **candidatures** en sciences économiques ou (depuis 1997) faire une **année préparatoire** à la licence.
- La troisième catégorie, très peu représentée, est constituée des étudiants qui sont directement entrés en **deuxième candidature ou en deuxième licence**. Ces étudiants avaient débuté leur formation dans un autre établissement. Ils ont respectivement été considérés comme des étudiants inscrits en première candidature ou en année préparatoire, et comme des étudiants inscrits en première licence.

3.4.1. Selon l'année d'inscription (N = 595)

Graphique 4: Inscription et programme (N)

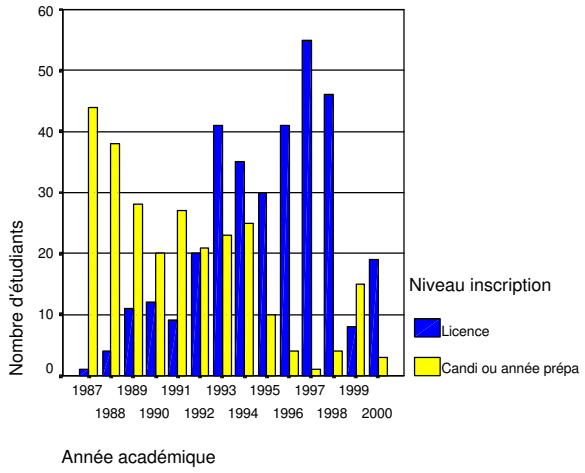

Les premières inscriptions directement en licence ne sont quasiment pas représentées en 1987 et le deviennent de plus en plus, pour en arriver à constituer une proportion de près de 50% en 1992 et atteindre plus de 90% de 1996 à 1998. La dissymétrie des deux histogrammes s'explique par le fait que nous nous intéressons uniquement aux premières inscriptions. La politique de la faculté, en phase avec l'évolution des politiques d'enseignement en Communauté française de Belgique, ouvre l'accès aux licences à différentes formations supérieures économiques de type court.

En 1999, les nouveaux inscrits à l'année préparatoire sont plus nombreux que ceux entrés en première licence. L'évolution observée les dix années précédentes est contredite. Cette constatation est à mettre en relation avec l'obligation pour les universités de soumettre l'accès au deuxième cycle à un test d'admission. La nouveauté de cette épreuve a sans doute dissuadé des candidats et en a surpris d'autres. La forte proportion d'inscrits à l'année préparatoire en 1999 peut être interprétée comme une mauvaise préparation des étudiants potentiels à l'épreuve d'admission.

En 2000, la Faculté Warocqué a mis en place des réponses à ce problème, notamment en améliorant l'information et en proposant des séances de cours préparatoires à l'examen d'admission. Le taux d'inscriptions en licence est à nouveau supérieur à celui de l'année préparatoire. Toutefois, le nombre de nouveaux inscrits reste relativement faible.

3.4.2. Selon la durée des études (N = 440)

Durée	1ère licence		Candi ou prépa		Total	
	N	%	N	%	N	%
1	105	52.2	111	46.4	216	49.1
2	36	17.9	29	12.1	65	14.8
3	27	13.4	22	9.2	49	11.1
4	20	10.0	30	12.6	50	11.4
5	13	6.5	47	19.7	60	13.6
Total	201	100.0	239	100.0	440	100.0

Tableau n°6: Durée des études selon le niveau de première inscription.

Graphique 5: Nombre d'inscriptions (%)

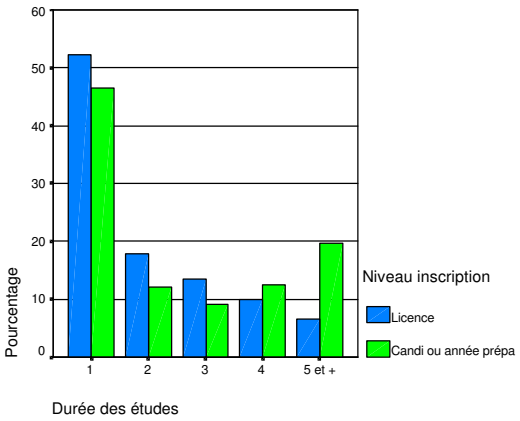

Parmi les 440 étudiants inscrits entre 1987 et 1996, moins de la moitié (49.1%) ont quitté l'université après la première année. Ceux insérés directement dans le deuxième cycle se différencient significativement de ceux entrés au niveau de la candidature ou de l'année de formation préparatoire (χ^2= 19.561 ; L = 4 et α = 0.001). Les premières prennent moins fréquemment quatre inscriptions.

3.4.3. Selon la réussite (N = 440)

	1ère licence		Candi ou prépa		Total	
	N	%	N	%	N	%
Abandons	150	74.6	179	74.9	329	74.8
Réussites	51	25.4	60	25.1	111	25.2
Total	201	100.0	239	100.0	440	100.0

Tableau n°7: Réussite des études, en fonction du niveau de première inscription.

Il n'y a pas de différence significative du point de vue de la réussite ; que la première inscription ait lieu en licence, en candidature ou en année préparatoire (χ^2= 0.0001 ; L = 1 et α = 0.991). L'étude des fréquences révèle que moins d'un étudiant sur quatre obtient le diplôme de deuxième cycle.

3.5. Sexe des étudiants

3.5.1. Selon l'année d'inscription

Graphique 6: Sexe des inscrits par an (N)

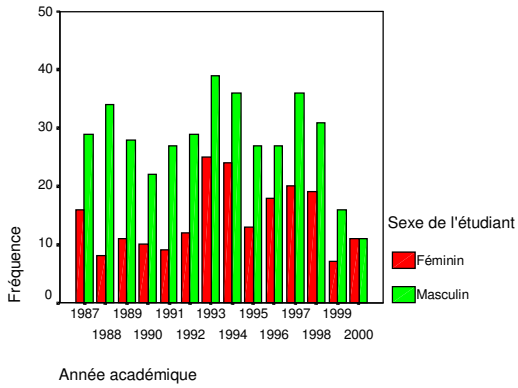

Graphique 7: Sexe des inscrits par an (N cum.)

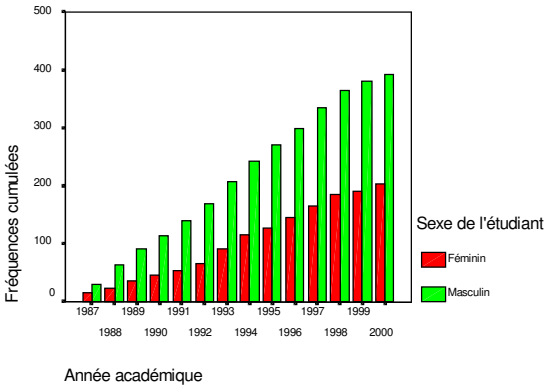

La formation est suivie par plus d'hommes que de femmes (66% des 595 inscrits de 1987 à 2000 sont des hommes). Chaque année, de 1987 à 1999 plus de deux tiers des nouveaux entrants sont masculins. Signalons que, pour la première fois, l'année 2000 connaît la parité.

Il n'y a toutefois pas de différence statistiquement significative entre les années académiques à ce point de vue (χ^2= 12.135 ; L = 13 et α = 0.517).

3.5.2. Selon la durée des études et la réussite

Que l'on soit né homme ou femme, le temps resté aux études est le même (χ^2= 0.911 ; L = 4 et α = 0.911 pour N = 440).

Idem pour la variable « réussite » (χ^2= 0.047 ; L = 1 et α = 0.828 pour N = 440).

3.6. Age

3.6.1. Selon le nombre d'inscrits (N = 595)

Age	N	%
Moins de 24 ans	241	40.5
De 25 à 29 ans	210	35.3
Plus de 30 ans	144	24.2
Total	595	100.0

Tableau n°8: Age à l'inscription.

Graphique 8: Age à l'inscription par an (N)

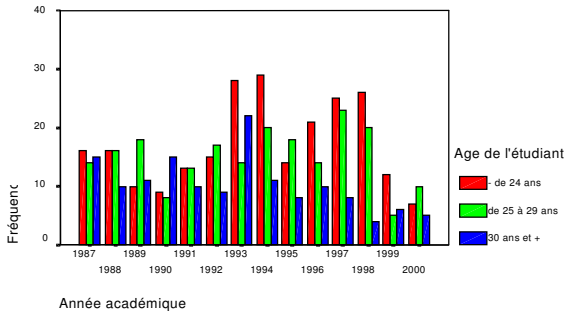

Plus de 75 % des étudiants inscrits entre 1987 et 2000 ne sont pas encore trentenaires. Les moins de 24 ans représentent plus de 40 % et les 25-30 ans plus de 35 % de la population. Enfin, les adultes de plus de 30 ans constituent presque un quart de l'effectif (les plus de 40 ans, quant à eux, composent 4% de la population).

Les trois catégories distinguées se révèlent significativement différentes (N = 595; $\chi^2 = 39.771$; L = 26 et alpha = 0.041). Bien que cela soit ponctuel, signalons que:

- durant l'année 1989, il y a moins d'étudiants de moins de 24 ans qu'attendu;
- durant l'année 1993, il y a moins de personnes entre 25 et 29 ans;
- durant l'année 1998, il y a plus d'inscrits de 30 ans et plus.

Il y existe ainsi des variations d'âge au cours des années, mais il n'y a pas une tendance au rajeunissement ou au vieillissement des étudiants entamant une formation en sciences économiques à horaire décalé.

3.6.2. Selon la durée des études (N = 440)

Graphique 9: Age et nombre d'inscriptions (N)

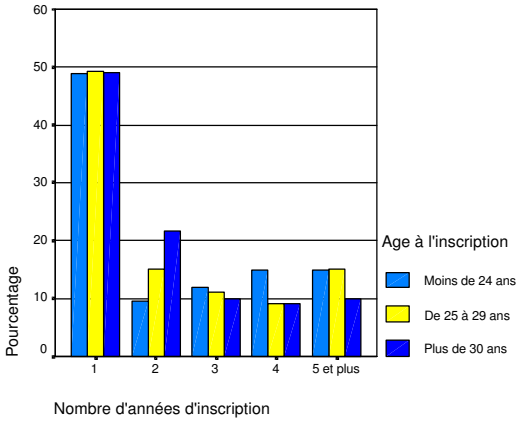

Quel que soit l'âge à l'inscription, près de la moitié des étudiants de la faculté ne reste qu'un an (plus de 49.1 %).

Le test Chi-carré est non significatif (χ^2= 11.803 ; L = 8 et α = 0.160) et n'autorise aucune autre constatation.

3.6.3. Selon la réussite (N = 440)

Graphique 10: Age et réussite (%)

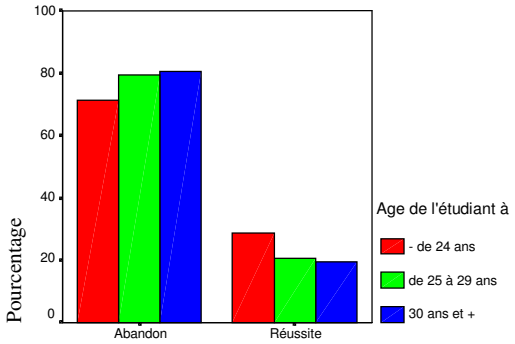

Réussite

Graphique 11: Age et réussite (N)

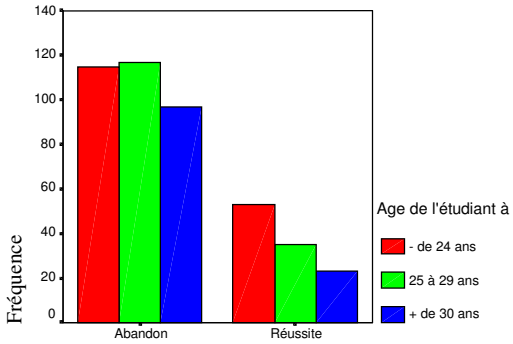

Réussite

Globalement, près de trois personnes sur quatre (74.8 %) n'obtiennent pas le diplôme convoité. Une analyse plus fine des fréquences met en évidence que plus l'âge à l'inscription augmente, plus les proportions d'échec ou d'abandon sont grandes :

- 68.5 % des 168 étudiants de moins de 24 ans échouent ou abandonnent;
- 77 % des 152 adultes qui ont entre 25 et 29 ans lors de l'inscription n'aboutissent pas;
- plus de 80 % des 120 inscrits ayant la trentaine ou davantage échouent interrompent prématurément leurs parcours à l'université.

Après comparaison des classes d'âge, ceux de moins de 24 ans se révèlent obtenir plus fréquemment le diplôme de licencié ($\chi^2 = 6.285$; L = 2 et $\alpha = 0.043$).

3.7. Domicile

Le lieu de domicile est étudié à l'aide du premier chiffre du code postal. Afin de réaliser des statistiques valides, seules trois régions sont considérées. Nous distinguons les zones "6000" (Charleroi et Hainaut oriental), "7000" (Hainaut occidental et du Centre), ainsi qu'une classe regroupant l'ensemble des autres localités de domicile.

3.7.1. Selon l'année académique

Année	6000		7000		Autres		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1987	34	75.6	6	13.3	5	11.1	45	100.0
1988	31	73.8	3	7.1	8	19.0	42	100.0
1989	22	56.4	6	15.4	11	28.2	39	100.0
1990	15	46.9	6	18.8	11	34.4	32	100.0
1991	25	69.4	7	19.4	4	11.1	36	100.0
1992	29	70.7	4	9.8	8	19.5	41	100.0
1993	43	67.2	9	14.1	12	18.8	64	100.0
1994	36	60.0	11	18.3	13	21.7	60	100.0
1995	27	67.5	6	15.0	7	17.5	40	100.0
1996	27	60.0	7	15.6	11	24.4	45	100.0
1997	28	50.0	10	17.9	18	32.1	56	100.0
1998	26	52.0	14	28.0	10	20.0	50	100.0
1999	16	69.6	2	8.7	5	21.7	23	100.0
2000	12	54.5	8	36.4	2	9.1	22	100.0
Total	371	62.4	99	16.6	125	21.0	595	100.0

Tableau n°9: Domicile à l'inscription, par zone et selon l'année académique de première inscription.

Graphique 12: Lieu de domicile à l'inscription (%)

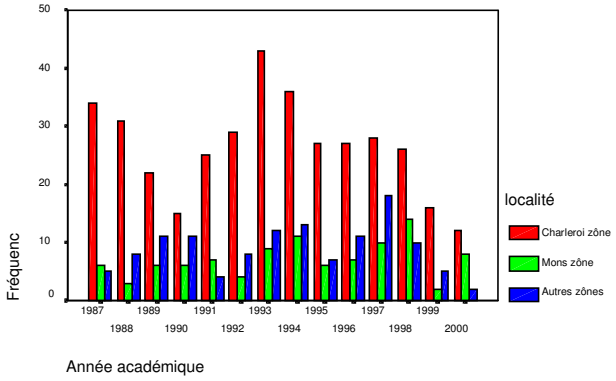

En moyenne, plus de 62% des personnes inscrites aux formations en sciences économiques à horaire décalé entre 1987 et 2000 viennent du Hainaut oriental, plus de 16 % du Hainaut occidental ou du Centre et 21 % résident dans une autre région (χ^2= 34.974 ; L = 26 et α = 0.112).

Nous n'observons pas de différence significative, (α = 0.112). Les deux variables ne s'influencent donc pas.

3.7.2. Selon la durée des études (N = 440)

Graphique 13: Lieu de domicile et nombre d'inscriptions (%)

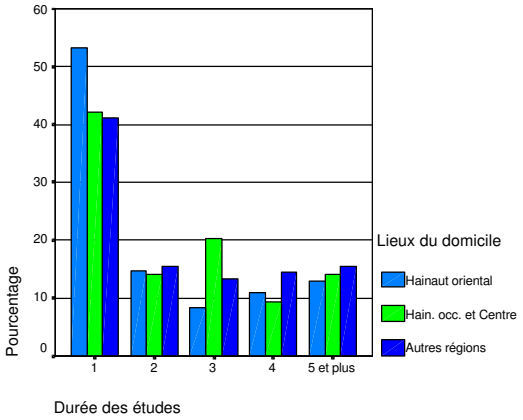

Plus de 52 % des personnes résidant dans la zone de Charleroi, et plus de 41 % de celles provenant de chacune des deux autres catégories considérées, restent inscrits un an à l'UMH.

Toutefois, il n'y a pas d'influence de la localité de domicile sur la durée des études. (χ^2= 11.413 ; L = 10 et α = 0.326)

3.7.3. Selon la réussite (N = 440)

Graphique 14: Lieu de domicile et réussite (%)

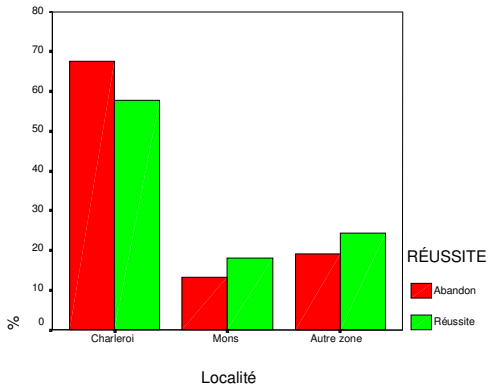

La localisation du domicile n'influence pas la réussite universitaire. (χ^2= 3.549 ; L = 2 et α = 0.170)

La distance séparant le lieu de formation et celui de résidence pourrait toutefois jouer un rôle majeur dans la décision d'adhérer à une formation universitaire[3].

3.8. Type d'études antérieures

Vu le nombre important de catégories d'études antérieures représentées, 3 types principaux ont été distingués : les inscrits provenant de :

- ⇨ l'enseignement supérieur de type court (71%);
- ⇨ l'enseignement secondaire (9.1%);
- ⇨ l'enseignement supérieur de type long, candidatures et universitaire (19.9%).

L'enseignement supérieur de type court est le plus représenté. La deuxième catégorie rassemble les personnes moins habituées aux études. Et la dernière contient les inscrits les plus expérimentés au point de vue scolaire (études de « longue durée »).

[3] G. Parent. et al. (1999), *Les facteurs favorisant ou restreignant l'engagement des enseignantes et des enseignants en exercice dans une formation continue proposée par les universités québécoises*. Dans Scientia Paedagogica Experimentalis, XXXVI, n°2, pp. 179-205.

3.8.1. Selon l'année académique (N = 482)

Afin d'obtenir des statistiques valides, il a été nécessaire de réduire le nombre de classes considérées. A cette fin, les années académiques sont regroupées deux par deux. Le tableau suivant présente les effectifs par couples d'années académiques. Il y a inévitablement une perte d'informations, mais cela permet de recourir au test du chi-carré.

Années	Second.		Sup. court		Sup long ou univ.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1987 et 1988	5	10.2	34	69.4	10	20.4	49	100.0
1989 et 1990	11	23.4	23	48.9	13	27.7	47	100.0
1991 et 1992	13	17.3	45	60.0	17	22.7	75	100.0
1993 et 1994	9	7.3	85	68.5	30	24.2	124	100.0
1995 et 1996	7	8.3	65	77.4	12	14.3	84	100.0
1997 et 1998	0	0.0	89	85.6	15	14.4	104	100.0
1999 et 2000	3	6.7	34	75.6	8	17.8	45	100.0
Total	48	9.1	375	71.0	105	19.9	528	100.0

Tableau n°10: Diplôme antérieur à l'inscription, selon l'année académique de première inscription.

Graphique 15: Types d'études antérieures par an (N)

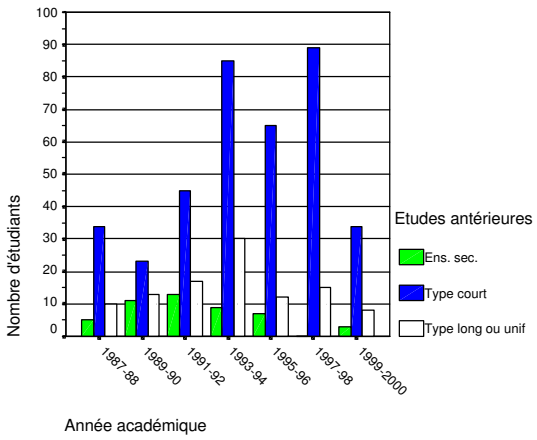

Les distributions de fréquences relatives au type d'études antérieures se différencient de manière significative (χ^2= 40.736 ; L = 12 et α = 0.000):

⇨ Il y plus d'étudiants venant du **secondaire** durant les années 1989 et 1990 ainsi que 1991 et 1992. Par contre, il n'y en a pas du tout en 1997 et 1998, et seulement 3 durant les deux dernières années considérées.

⇨ Il y a moins d'étudiants du **supérieur de type court** pour les années 1989-90 et 1991-92. Les années 1997 et 1998 en comptent plus qu'attendu.

3.8.2. Selon la durée des études (N = 374)

Graphique 16: Types d'études antérieures et nombre d'inscriptions (%)

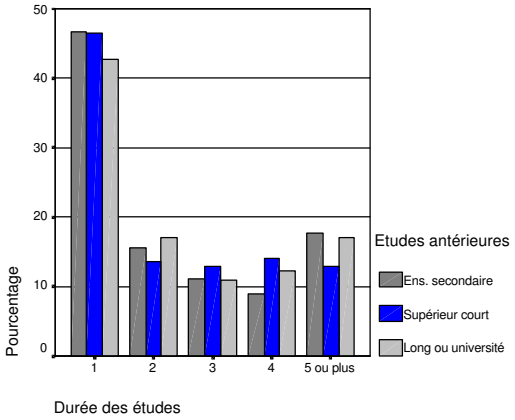

Quelles que soient les études antérieures, celles-ci n'influencent pas le temps resté à l'U.M.H. (χ^2= 2.986 ; L = 8 et α = 0.935).

Plus de trois quarts des étudiants demeurent un an dans la formation à horaire décalé, les autres continuent 2, 3, 4, 5 ans ou plus, à proportions plus ou moins égales (entre 12 % et 14 %).

3.8.3. Selon la réussite (N = 376)

Graphique 17: Types d'études antérieures et réussite

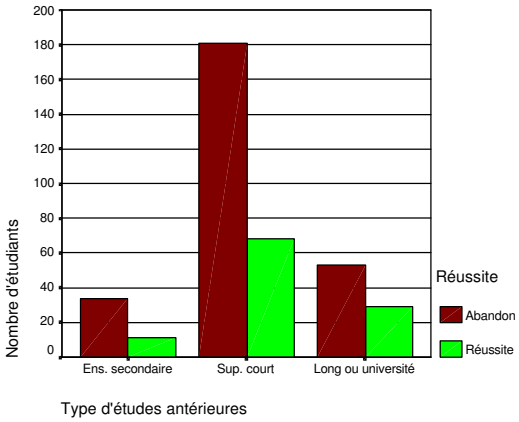

Bien qu'au point de vue des proportions, le taux de réussite augmente avec le niveau des études antérieures (près de 25 % de diplômés chez les étudiants issus du secondaire, 27.3 % pour ceux provenant du supérieur de type court et plus de 35 % pour ceux sortis du supérieur de type long ou universitaire), ce dernier n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le succès à l'université (χ^2= 2.413 ; L = 2 et α = 0,299).

3.8.4. Selon le programme à l'inscription (N = 528)

	Second.		**Sup. court**		**Sup long ou univ.**		**Total**	
	N	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
Candidature ou année prépa.	46	22.4	125	61.0	34	16.6	205	100.0
Licence	2	0.6	250	77.4	71	22.0	323	100.0
Total	48	9.1	375	71.0	105	19.9	528	100.0

Tableau n°11: Niveau de l'inscription en fonction des études antérieures.

Plus de six étudiants sur dix vont directement en licence. Les différences sont très significatives. Les personnes issues du « secondaire » vont en candidature, la majorité des étudiants provenant des autres catégories ont accès au deuxième cycle (χ^2 = 72.277 ; L = 2 et α = 0,000).

3.9. Date du dernier diplôme

La plupart des étudiants entame cette formation peu après avoir obtenu leur diplôme préalable. En effet, 47% s'y engagent à la rentrée qui suit leur dernière année d'étude. Et 90% réalisent cette démarche dans les 5 ans.

Le laps de temps écoulé entre l'obtention du diplôme initial et l'inscription à l'université est considéré selon quatre catégories d'ancienneté :

- ⇨ moins de 1 an;
- ⇨ 1, 2 ou 3 ans;
- ⇨ entre 4 et 9 ans;
- ⇨ 10 ans ou plus.

Par ailleurs, toujours dans l'objectif de réduire le nombre de classes étudiées, les années académiques sont regroupées deux par deux.

3.9.1. Selon l'année académique (N = 487)

	Moins d'un an		1, 2 ou 3 ans		Entre 4 et 9 ans		10 ans et plus		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1987 et 1988	6	20.7	10	34.5	7	24.1	6	20.7	29	100.0
1989 et 1990	6	14.3	13	31.0	14	33.3	9	21.4	42	100.0
1991 et 1992	16	21.6	26	35.1	22	29.7	10	13.5	74	100.0
1993 et 1994	50	41.7	31	25.8	23	19.2	16	13.3	120	100.0
1995 et 1996	34	43.6	26	33.3	10	12.8	8	10.3	78	100.0
1997 et 1998	50	49.5	35	34.7	13	12.9	3	3.0	101	100.0
1999 et 2000	9	20.9	22	51.2	8	18.6	4	9.3	43	100.0
Total	171	35.1	163	33.5	97	19.9	56	11.5	487	100.0

Tableau n°12: Durée écoulée depuis l'obtention du diplôme antérieur, selon l'année académique.

Graphique 18: Date du dernier diplôme et nombre d'inscriptions (N)

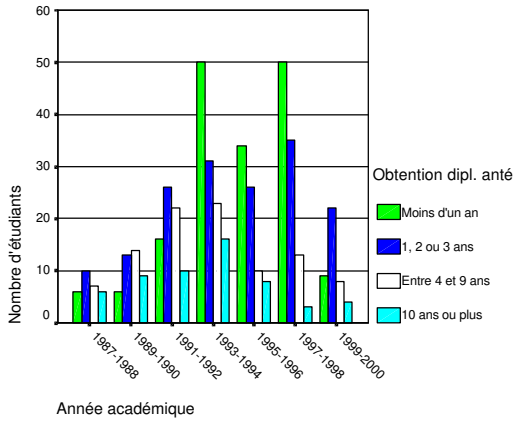

Toutes années confondues :

- plus d'un étudiant sur trois s'est inscrit à l'UMH quasi immédiatement après avoir obtenu un diplôme antérieur;
- un sur trois s'est inscrit entre un an et trois ans après avoir décroché un titre initial;
- enfin, un tiers s'inscrit plus de trois ans après.

Le test du Chi-carré indique des différences très significatives entre les années académiques (χ^2= 53.744 ; L = 18 et α = 0.000).

- Les étudiants préalablement diplômés dans l'année de leur inscription étaient moins représentés de 1989 à 1992, ainsi qu'en 1999 et 2000. Par contre, ils étaient

proportionnellement les plus nombreux en 1997 et 1998 et représentaient presque la moitié de notre population.

- Les étudiants s'étant inscrits 1, 2 ou 3 ans après un diplôme antérieur représentent plus de la moitié de la population étudiante de première inscription en 1999 et 2000.
- La catégorie « entre 4 et 9 ans » est plus représentée de 1989 à 1992.
- Les plus anciens diplômés sont plus représentés en 1989 et 1990; par contre, ils le sont nettement moins en 1997 et 1998.

En conclusion aucune tendance ne se dégage. On assiste plutôt à une évolution cyclique. Les étudiants étant majoritairement jeunes, il est logique qu'ils aient obtenu leur dernier diplôme peu avant d'entamer la formation.

3.9.2. Selon la durée des études (N = 340)

	Moins d'un an		**1, 2 ou 3 ans**		**Entre 4 et 9 ans**		**10 ans et plus**		**Total**	
	N	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
1 an	51	46.4	53	50.5	28	36.8	24	49.0	156	45.9
2 ans	19	17.3	13	12.4	5	6.6	12	24.5	49	14.4
3 ans	15	13.6	13	12.4	12	15.8	3	6.1	43	12.6
4 ans	11	10.0	14	13.3	14	18.4	3	6.1	42	12.4
5 ans et plus	14	12.7	12	11.4	17	22.4	7	14.3	50	14.7
Total	110	100.0	105	100.0	76	100.0	49	100.0	340	100.0

Tableau n°13: Nombre d'années d'inscription, selon la durée écoulée depuis l'obtention du dernier diplôme.

Les jeunes adultes en reprise d'études (qui s'inscrivent au plus 3 ans après l'obtention d'un titre antérieur) représentent plus de 2 étudiants sur 3 (67.5 %).

Les personnes préalablement diplômées entre 4 et 9 ans avant leur inscription à l'UMH, semblent rester plus longtemps que celles relevant des autres catégories distinguées (χ^2= 20.372 ; L = 12 et α = 0.060). Elles sont en effet moins nombreuses à arrêter après un an, et sont plus enclines à persévérer 4, 5 ans ou plus.

3.9.3. Selon la réussite: (N = 434)

	Moins d'un an		**1, 2 ou 3 ans**		**Entre 4 et 9 ans**		**10 ans et plus**		**Total**	
	N	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
Abandon	76	69.1	79	75.2	47	61.8	40	81.6	242	71.2
Réussite	34	30.9	26	24.8	29	38.2	9	18.4	98	28.8
Total	110	100.0	105	100.0	76	100.0	49	100.0	340	100.0

Tableau n°14: Réussite, selon la durée écoulée depuis l'obtention du diplôme antérieur.

Graphique 19: Date du dernier diplôme et réussite (N)

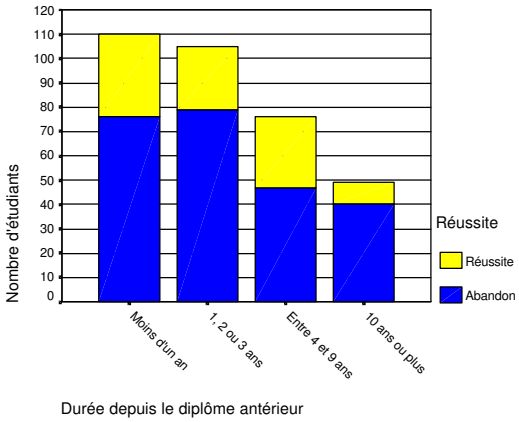

L'analyse des fréquences montre que:

- plus de trois quarts des étudiants qui ont obtenu leur diplôme antérieur 1, 2, 3 ou plus de 10 ans avant leur inscription, n'obtiennent pas le titre de licencié;
- près de 7 étudiants sur 10 de la catégorie « Moins d'un an après l'obtention du diplôme antérieur » abandonnent ou échouent;
- près de 6 étudiants sur 10 de la catégorie « entre 4 et 9 ans » sont dans la même situation.

La comparaison des fréquences ($\chi 2$) pourrait faire croire que les étudiants qui ont décroché un titre de qualification entre 1 an et 3 ans auparavant sont moins nombreux à réussir. Ceux qui terminent le plus fréquemment avec succès sont les inscrits préalablement diplômés entre 4 et 9 ans avant leur entrée à l'UMH. Toutefois cette différence est à la limite de la significativité (χ^2= 6.917 ; L = 3 et α = 0.075).

3.10. Profession

La grande diversité des professions exercées a été balisée par un classement en 5 catégories : « employé », « responsable commercial », « responsable technique », « sans emploi » et « tertiaire public ». Quelques professions ne pouvant être classées dans ces rubriques ont été éliminées pour l'analyse. Les regroupements principaux sont les suivants :

- Les employés, comptables et secrétaires se retrouvent dans la catégorie « **employé** » ;
- Les commerciaux, conseillers, relations publiques, indépendants et cadres se retrouvent dans la catégorie « **responsable commercial** » ;
- Les techniciens, informaticiens et ingénieurs se retrouvent dans la catégorie « **responsable technique** » ;
- Les éducateurs, enseignants, infirmiers et assistants sociaux se retrouvent dans la « **catégorie tertiaire public** ».

3.10.1. Selon l'année académique (N= 479)

Le Chi-carré indique de fortes variations (χ^2= 97.432 ; L = 24 et α = 0.0001). Les « sans profession » très faiblement représentés de 1987 à 1992, le sont très fortement de 1993 à 2000. Par contre les « responsables techniques » ainsi que le « tertiaire public » sont proportionnellement nombreux de 1987 à 1992 et relativement absents depuis 1995.

3.10.2. Selon la durée des études (N = 331)

La comparaison des effectifs ne révèle pas de différence significative (χ^2= 14.564 ; L = 12 et α = 0.266).

3.10.3. Selon la réussite (N = 331)

Le taux de réussite est un peu plus important pour les « responsables techniques» (restant souvent 5 ans ou plus) et un peu plus faible pour les « sans profession ». (χ^2= 9.358 ; L = 4 et α = 0.053) La différence observée entre ces catégories est à la limite de la significativité.

3.11. Tableaux récapitulatifs des dépendances

Les trois tableaux suivants présentent une synthèse des dépendances entre les différents critères et l'année académique, la durée des études et la réussite. Les critères ont été classés par ordre décroissant en fonction de leur influence (alpha croissant).

3.11.1. Année académique

	Alpha	Significativité	Sens
Date du dernier diplôme	0,0001	T.T.S.	Les étudiants récemment diplômés sont plus nombreux que les anciens diplômés, fin des années 90.
Profession	0,0001	T.T.S.	La catégorie "sans profession" est la plus représentée depuis 1993.
Programme	0,0001	T.T.S.	Les étudiants de candidatures et de l'année préparatoire sont plus nombreux de 1987 à 1991, la situation s'inverse au profit des licences à partir de1995.
Diplôme antérieur	0,001	T.S.	Peu d'étudiants ou pas du tout d'étudiant venant du secondaire fin des années 90.
Etat civil	0,041	P.S.	Les mariés représentent plus de 40 % des étudiants fin des années 80, ils n'en représentent plus que 10 %, fin des années 90.
Age	0,046	P.S.	Les différences sont ponctuelles: en 1989, il y a moins d'étudiants de moins de 24 ans; en 1993, moins d'étudiants de 25 à 29 ans.
Domicile	0,112	N.S.	
Sexe	0,517	N.S.	
Nationalité	0,532	N.S.	

Les différences entre les étudiants par années académiques se situent au niveau de différentes variables.

⇨ **Date du dernier diplôme:** depuis 1997, les personnes entamant la formation 4 ans après avoir obtenu leur dernier diplôme sont moins nombreuses, contrairement aux jeunes diplômés.

⇨ **Profession:** les différences significatives concernent la catégorie « sans emploi » et « responsables techniques » (techniciens, informaticiens et ingénieurs). Les étudiants « sans emploi » sont les plus nombreux depuis 1993 tandis que les « responsables techniques » sont les moins nombreux depuis 1995. Observons aussi qu'en termes de fréquences, les « sans emploi » sont les plus nombreux à s'inscrire, suivis de la catégorie « employés » (c.-à-d. les comptables et secrétaires). Les autres catégories sont composées de 5 étudiants ou moins depuis 1994.

⇨ **Programme** : vu les nombreux changements de programmes, nous avons étudié les différences entre les candidatures et les licences au cours des 13 dernières années. Nous obtenons deux courbes dissymétriques dues à la disparition des candidatures à horaire décalé en 1995-1996. Les étudiants de candidatures sont majoritaires jusqu'en 1991-1992, ensuite, ce furent les

licences (SES devenue SEA en 1995, devenue licence en gestion de l'entreprise en 1998). Enfin, l'année préparatoire, apparue en 1996-1997, était majoritairement représentée en 1998-1999.

⇨ **Diplôme antérieur :** les étudiants provenant du supérieur court constituent plus de 77% de l'effectif total des étudiants. Depuis 1995-1996, ils représentent plus de 8 étudiants sur dix à cause de la disparition des inscrits issus du secondaire, due elle-même à l'abandon par la Faculté du premier cycle à horaire décalé.

⇨ **Etat civil :** sur dix ans, le nombre d'étudiants mariés a fortement baissé. En 1989-1990, ils étaient proportionnellement plus que les célibataires, contrairement à 1997 et 1998.

⇨ **Age :** il semble qu'il y ait moins d'étudiants plus âgés (au-delà de 25 ans) fin des années 90.

3.11.2. Durée des études

Durée des études	Alpha	Significativité	Sens
Programme	0,001	S.	Les étudiants inscrits directement en licence restent moins longtemps
Année d'inscription	0,055		
Date du dernier diplôme	0,060		
Profession	0,266	N.S.	
Nationalité	0,303	N.S.	
Domicile	0,326	N.S.	
Age	0,160	N.S.	
Sexe	0,911	N.S.	
Etat civil	0,917	N.S.	
Diplôme antérieur	0,935	N.S.	

Les personnes rentrant directement en licence restent moins longtemps, en toute logique.

3.11.3. Réussite

Réussite	Alpha	Significativité	Sens
Age	0,043	S.	Les étudiants de moins de 24 ans sont plus nombreux à réussir leur licence
Profession	0,053		
Date du dernier diplôme	0,075		
Domicile	0,170	N.S.	
Année d'inscription	0,270	N.S.	
Diplôme antérieur	0,299	N.S.	
Sexe	0,828	N.S.	
Etat civil	0,881	N.S.	
Programme	0,991	N.S.	
Nationalité	1.000	N.S.	

Les critères influençant la réussite des étudiants sont donc:

⇨ **L'âge.** Les plus jeunes réussissent mieux que les plus de 24 ans.

⇨ Dans une moindre mesure, la profession ; les responsables techniques ont le plus de chances de réussite et les sans profession le moins.

4. Programmes de spécialisation à horaire décalé

4.1. Introduction

La Faculté Warocqué a organisé depuis 1989 différents programmes de spécialisation et de troisième cycle à Charleroi et à horaire décalé. L'évolution de ces programmes est présentée de manière schématique dans le tableau ci-dessous.

Deux programmes principaux se sont succédés. D'une part, la « licence spéciale en sciences économiques, orientation informatique de gestion », devenue le « diplôme d'études complémentaires en sciences économiques, orientation informatique de gestion », sont les deux intitulés successifs d'un même programme. D'autre part, entre 1999-2000 et 2001-2002 la Faculté a donné une nouvelle direction à son cursus de spécialisation dispensé à horaire décalé, en proposant un « diplôme d'études spécialisées, orientation management de l'information en entreprise ». En outre, de 1992-1993 à 1995-1996, un diplôme en informatique de gestion vient dédoubler la formation et élargit les conditions d'admission.

De 1989-1990 à 1991-1992	Licence spéciale en sciences économiques, orientation informatique de gestion
De1992-1993 à 1995-1996	Licence spéciale en sciences économiques, orientation informatique de gestion Diplôme en informatique de gestion (2 ans pour les ingénieurs industriels)
De 1996-1997 à 1998-1999	Diplôme d'études complémentaires en sciences économiques, orientation informatique de gestion
De 1999-2000 à 2000-2001	Diplôme d'études spécialisées en sciences économiques, orientation management de l'information en entreprise

Tableau n°15: Evolution du programme de troisième cycle proposé par la Faculté Warocqué à horaire décalé.

Les conditions d'admission à ces études, ainsi que leurs durées respectives, ont évolué.

La licence spéciale en sciences économiques est, au départ, accessible aux licenciés en sciences économiques appliquées, aux ingénieurs commerciaux, aux ingénieurs civils, aux licenciés en sciences, ainsi qu'aux détenteurs d'autres diplômes universitaires de deuxième cycle après accord du comité d'admission. Il est toutefois possible de suivre cette formation sans être en possession de l'un de ces titres. Elle débouchera dès lors sur un certificat, et non sur un diplôme. D'autre part, dès l'année académique 1992-1993, la Faculté Warocqué met en place, en parallèle à la licence spéciale, un programme spécifiquement adapté aux besoins des ingénieurs industriels (« Diplôme en informatique de gestion »).

La durée de ces études, licence spéciale en sciences économiques et diplôme en informatique de gestion, est fixée à une année pour les licenciés en sciences économiques appliquées et les ingénieurs commerciaux, et à deux années pour les autres diplômés, y compris les ingénieurs industriels. Toutefois, en fonction des acquis formels antérieurs, des dispenses de cours s'avèrent possibles.

En 1996-1997, lors de la création du DEC en sciences économiques, les conditions d'admission se simplifient mais restent fort semblables. Ce diplôme est alors ouvert aux titulaires d'un

diplôme de l'enseignement universitaire de deuxième cycle, ainsi qu'aux ingénieurs industriels. Le programme réservé aux diplômés de l'enseignement économique de deuxième cycle est d'un an ; pour les autres, sa durée minimale est de deux ans.

Le "DES, orientation management de l'information en entreprise", est soumis aux mêmes contraintes d'admission. Les candidats doivent être licenciés ou ingénieurs industriels. Les détenteurs d'un diplôme de deuxième cycle de l'enseignement universitaire à orientation économique ou en informatique de gestion ont à satisfaire à un programme d'une durée d'une année. Les autres inscrits peuvent compléter le cycle en deux ans.

L'année académique 2000-2001 est la dernière où des personnes ont pu entamer le troisième cycle d'études en sciences économiques, orientation management de l'information en entreprise. Il n'y a donc plus actuellement de tel programme organisé par l'UMH à horaire décalé.

Malgré les différences existant entre ces filières, elles visent les mêmes finalités, c'est-à-dire proposer une spécialisation en sciences économiques, à horaire décalé et sur le site de l'UMH à Charleroi. Leur évolution fait preuve d'une certaine continuité. C'est la raison pour laquelle elles sont envisagées conjointement.

4.2. Données sur les inscriptions

4.2.1. Nombre d'inscriptions

Ces données et analyses concernent uniquement les nouvelles inscriptions. A l'instar de ce qui a été fait pour les programmes de licence à horaire décalé, chaque étudiant est comptabilisé une et une seule fois, lors de sa première année d'inscription. Toutefois, le premier tableau renseigne également les réinscriptions. Ce ne sera plus le cas par la suite.

Année	Nouveaux	Anciens	Total
89 - 90	5		5
90 - 91	7	1	8
91 - 92	9	2	11
92 - 93	10	3	13
93 - 94	5	5	10
94 - 95	8	1	9
95 - 96	7	2	9
96 - 97	7	3	10
97 - 98	6	3	10
98 - 99	1	2	3
99 - 00	6		6
00 - 01	8	6	15
01 - 02		3	3
Total	79	31	110

Tableau n°16: Nombre d'inscrits (nouveaux et anciens), par année académique.

Pratiquement, 80 personnes se sont inscrites à l'un des programmes de spécialisation en sciences économiques au cours de leurs 13 années d'existence. Le nombre moyen des premières inscriptions est de 6 ou 7 personnes par année académique. Statistiquement, les différences de

distributions d'effectifs observées d'une année à l'autre s'avèrent non significatives (χ^2 = 8.949; L = 11; Alpha = 0.627).

Cependant, le plus faible effectif (1998-1999) correspond à la dernière année du diplôme d'études complémentaires en informatique de gestion, anciennement appelé licence spéciale. La transition entre le DEC et le DES apparaît donc.

En ce qui concerne les réinscriptions, elles sont relativement peu nombreuses. Cela peut s'expliquer, a priori, par la durée des programmes. Ceux-ci, comme on l'a vu, s'étalent sur un an ou deux, en fonction du diplôme obtenu antérieurement. Et plus un cursus est court, moins il est susceptible de nécessiter une réinscription.

4.2.2. Nationalité des nouveaux inscrits

La grande majorité des étudiants est de nationalité belge (89.9%). Parmi les 8 personnes d'une autre origine, 7 proviennent du continent africain. L'observation des distributions d'effectifs selon la nationalité au cours des années ne révèle aucune tendance particulière. Vu le faible effectif total et le nombre d'années considérées, aucun test statistique n'a pu être appliqué.

Année	Belge	Autre	Total
89 - 90	5		5
90 - 91	7		7
91 - 92	9		9
92 - 93	10		10
93 - 94	4	1	5
94 - 95	7	1	8
95 - 96	6	1	7
96 - 97	5	2	7
97 - 98	6		6
98 - 99	1		1
99 - 00	5	1	6
00 - 01	6	2	8
Total	71	8	79

Tableau n°17: Nationalité (Belges ou non) des nouveaux inscrits.

4.2.3. Sexe des nouveaux inscrits

Année	Femmes	Hommes	Total
89 - 90		5	5
90 - 91		7	7
91 - 92	1	8	9
92 - 93		10	10
93 - 94		5	5
94 - 95	2	6	8
95 - 96	2	5	7
96 - 97	2	5	7
97 - 98	1	5	6
98 - 99		1	1
99 - 00	2	4	6
00 - 01		8	8
Total	10	69	79

Tableau n°18: Sexe des nouveaux inscrits.

Les études de spécialisation attirent une forte majorité d'hommes (87.3 %), et une minorité de femmes distribuée sur toute la période considérée. A nouveau, aucun test statistique n'a pu être employé dans des conditions suffisantes de validité.

4.2.4. Age des nouveaux inscrits

Le tableau ci-après présente deux types de données différents. Les premières colonnes contiennent les effectifs annuels, pour cinq tranches d'âges et au total. Les deux dernières, quant à elles, proposent l'âge moyen ainsi que l'écart-type caractérisant les inscrits de chaque année académique.

Année	- de 25	25 - 29	30 - 34	35 - 39	+ de 40	Total	Moyenne	Ecart – type
89-90		2	2		1	5	31.80	6.83
90-91		3	3	1		7	30.57	4.16
91-92		5	1	2	1	9	31.56	8.32
92-93	3	5	1		1	10	27.50	5.70
93-94	2		1	1	1	5	32.40	10.97
94-95	5	3				8	24.13	1.81
95-96	3	3	1			7	26.29	3.55
96-97	2	3	1	1		7	27.57	4.86
97-98	2		3	1		6	29.00	4.82
98-99		1				1	28.00	
99-00		3	1		2	6	32.83	8.33
00-01		3	2		3	8	34.63	8.63
Total	17	31	16	6	9	79	29.62	6.80

Tableau n°19: Age à l'inscription, effectifs et moyennes annuelles.

La classe la plus représentée est celle des nouveaux inscrits âgés de 25 à 29 ans (39,2 %). En outre, plus de la moitié des dernières recrues a moins de 29 ans (60.75 %). Toutefois, l'âge moyen pour l'ensemble des treize années considérées est de 29,5 ans. Cette moyenne est relativement élevée.

Les conditions d'application d'un test permettant de comparer les effectifs ne sont pas rencontrées. Nous ne recourons donc pas à des comparaisons statistiques. Nous ne pouvons que constater un léger rajeunissement des nouveaux inscrits entre les années académiques 1994-1995 et 1996-1997.

4.2.5. Code postal du domicile

L'analyse du lieu de domicile des nouveaux inscrits est compliquée par la difficulté à interpréter le code postal du lieu de résidence. Afin de réduire le nombre de catégories, il serait possible de s'appuyer uniquement sur le premier chiffre de ce code postal. Toutefois, les catégories obtenues seraient alors peu discriminantes, mais ne garantiraient pas pour autant la validité d'un éventuel test statistique.

Nous préférons rester à un niveau descriptif et conserver suffisamment d'informations pour pouvoir nuancer nos propos. Nous basons donc ces observations sur les deux premiers chiffres du code postal des lieux de domicile. Par exemple, la colonne libellée "71" contient la distribution au cours des années du nombre de nouveaux inscrits domiciliés dans une commune dont le code

postal débute par ces chiffres, soit la région de La Louvière. Le regroupement en catégories plus larges reste cependant possible.

Année	10	11	13	14	18	24	50	53	60	61	62	65	70	71	73	75	76	Total
89-90									2		1	1						5
90-91							1		1		3	1						7
91-92				1					3				3	3		1		9
92-93									2	1	2		5	5				10
93-94			1	1			1			1	1							5
94-95									5	1	1	1						8
95-96	1					1	1		3				1	1				7
96-97									2	1	2		1	1				7
97-98							1		2		1		1	1				6
98-99								1										1
99-00		2								1			1	2				6
00-01					1		1		1			1	2		1		1	8
Total	1	2	1	2	1	1	5	1	21	5	11	4	14	7	1	1	1	79

Tableau n°20: Code postal du domicile (deux premiers chiffres) des nouveaux inscrits.

Les nouveaux inscrits habitent le plus fréquemment dans des communes dont le code postal commence par les chiffres "60" (Charleroi), "70" (Mons), "62" (Thiméon, Joncret…), ou "71" (La Louvière). De façon plus globale, ils sont majoritairement hennuyers. Quelques candidats proviennent cependant de la zone de Namur ("50") ou des communes aux alentours de Bruxelles ("10", "11"…).

4.2.6. Etudes antérieures

Les analyses sur les qualifications antérieures à l'inscription à ces études spécialisées portent sur différents aspects. Nous envisageons le type de ces études (enseignement supérieur de type court, de type long…) et leur domaine (économique, technique…). En outre, le temps écoulé entre l'inscription et l'obtention du diplôme précédent est considéré.

Année	Autre	Court	Long	Université	Total
89-90	1			4	5
90-91		1		6	7
91-92	3	1		5	9
92-93	4	1	1	4	10
93-94	1		2	2	5
94-95	3		3	2	8
95-96	2			5	7
96-97			3	4	7
97-98			1	5	6
98-99				1	1
99-00				6	6
00-01			2	6	8
Total	14	3	12	49	79

Tableau n°21: Type des études antérieures à l'inscription.

La classe "Autre" regroupe l'ensemble des personnes en possession d'un titre ne correspondant pas aux conditions classiques d'admission (enseignement secondaire supérieur, candidature, école royale militaire…). Moins d'une personne sur cinq relève de cette rubrique. Cette dernière n'est

présente que durant les sept premières années où les formations sont organisées. Le public semble ainsi s'être spécifié ou conformé aux conditions d'admission.

Les personnes issues de l'enseignement supérieur de type long représentent plus de 15% de la population depuis 1992. Ce sont le plus souvent des ingénieurs industriels. Cette année est d'ailleurs celle de création du diplôme en informatique, qui est destiné spécifiquement aux ingénieurs industriels.

Quant aux diplômés d'un deuxième cycle universitaire, ils sont majoritaires (63.3 %). A quelques exceptions près, ils constituent toujours la classe la mieux représentée. En particulier, durant le dernier lustre, plus de 80 % des nouveaux inscrits sont d'ores et déjà en possession d'un bagage universitaire.

En ce qui concerne le domaine des études antérieures, la classification retenue veut coller à la situation considérée. Ainsi, par exemple, l'économie est distinguée des sciences humaines. Signalons également que les sciences appliquées sont classées sous la rubrique "Technique". Le tableau ci-dessous n'est pas chronologique, mais présente les effectifs et pourcentages des inscrits correspondant à la combinaison de chaque type et de chaque catégorie de diplôme antérieur.

Année	Inconnue		Economie		Sciences humaines		Sciences		Technique		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Autre	3	3.8	10	12.7					1	1.3	14	17.7
Court			1	1.3	2	2.5					3	3.8
Long	0		1	1.3			1	1.3	10	12.7	12	15.2
Université	0	0.0	26	32.9	4	5.1	12	15.2	8	10.1	50	63.3
Total	3	3.8	38	48.1	6	7.6	13	16.5	19	24.1	79	100.0

Tableau n°22: Type et catégorie du diplôme antérieur à l'inscription (effectifs et pourcentages).

Près d'un tiers des inscrits est titulaire d'un diplôme universitaire à caractère économique (32.9 %). Les licenciés en sciences (chimie, mathématique, biologie…) sont ensuite les plus fréquemment inscrits (15.2 %), suivis par les ingénieurs industriels (12.7 %) et les ingénieurs civils (10.1 %).

Le nombre d'années écoulées entre l'inscription à ces études spécialisées et l'obtention du diplôme initial est examiné de façon similaire à l'âge. A nouveau, les effectifs sont distribués selon quatre classes.

La durée moyenne écoulée depuis l'obtention du diplôme antérieur (5,5 années) reflète assez bien la distribution des effectifs dans les différentes classes. La majorité des inscrits à ces programmes spécialisés reprennent les études moins de cinq ans après les avoir quittées.

Sans pouvoir l'attester statistiquement, il est possible d'observer une certaine évolution au fil du temps. Lors des cinq premières années académiques, les inscriptions à ce programme d'études ont lieu, le plus fréquemment, plus de cinq ans après l'obtention du diplôme antérieur. Après l'année 1994 - 1995, par contre, les inscrits sont souvent des diplômés plus récents.

Année	Moins de 5 ans	Entre 5 et 9 ans	Entre 10 et 14 ans	Entre 15 et 19 ans	Total	Moyenne	Ecart – type
89-90	1	1	2		4	8.00	4.08
90-91	1	4	2		7	7.57	3.60
91-92	3	4	1	1	9	6.78	4.94
92-93	5	3	1	1	10	5.60	5.30
93-94	2		1	2	5	9.20	9.04
94-95	6	2			8	3.13	2.36
95-96	4	3			7	3.29	3.55
96-97	5	1			6	1.83	3.25
97-98	3	2	1		6	4.17	5.04
98-99	1				1	2.00	
99-00	4	2			6	3.83	2.99
00-01	3	2	1	2	8	8.50	6.35
Total	38	24	9	6	77	5.52	5.04

Tableau n°23: Nombre d'années écoulées entre l'inscription et l'obtention du diplôme antérieur (effectifs et moyennes).

4.2.7. Profession

Malgré le nombre peu élevé d'anciens inscrits, ceux-ci exercent de nombreuses professions différentes. Afin de rendre leur présentation compréhensible, il a été nécessaire d'établir des catégories. Outre les personnes pour lesquelles la profession n'est pas connue et celles qui n'avaient pas d'activité professionnelle lors de l'inscription, celles-ci seront : les "enseignants", les "employés", et les "cadres".

Pour les deux premières années académiques considérées, 1989-1990 et 1990-1991, la profession des inscrits n'est pas connue. Elles ne figurent pas dans le tableau ci-dessous.

Année	Inconnue	Sans	Enseignant	Employé	Cadre	Total
91-92	1	2	1		5	9
92-93	1	4		2	3	10
93-94	1	2		1	1	5
94-95		7			1	8
95-96	1	3		1	2	7
96-97		7				7
97-98		2		1	3	6
98-99	1					1
99-00		2	1	2	1	6
00-01	2	2		2	2	8
Total	7	31	2	9	18	67

Tableau n°24: Professions exercées par les nouveaux inscrits.

Selon les données disponibles, la proportion d'étudiants déclarant une activité professionnelle à l'inscription est faible (43.3 %). Par contre, près de la moitié d'entre eux se déclare sans emploi (46.3 %). Parmi les actifs, plus d'une personne sur quatre (26.9 %) occupe une fonction de cadre. Par ailleurs, les nouveaux semblent plus fréquemment insérés professionnellement durant les dernières années.

4.3. Données sur les réussites / abandons

4.3.1. Réussites et abandons en fonction de l'année d'inscription

En matière de réussite, différentes possibilités sont à envisager:

- "abandon": abandon des études ou non-présentation du mémoire quand il est prévu dans le programme;
- "réussite sans diplôme": réussite d'une année d'études d'un programme de deux ans, ou réussite du certificat mais pas du diplôme;
- "réussite avec diplôme": une ou deux années d'études et obtention du diplôme (avec réalisation d'un mémoire);
- "en cours": trois étudiants sont encore en cours d'études.

Année	Abandon	Réussite sans diplôme	Réussite avec diplôme	En cours	Total
89-90	2	3			5
90-91	5		2		7
91-92	4	3	2		9
92-93	7	2	1		10
93-94	3		2		5
94-95	6	1	1		8
95-96	4	2	1		7
96-97	6		1		7
97-98	5		1		6
98-99	1				1
99-00	5		1		6
00-01	4		1	3	8
Total	52	11	13	3	79

Tableau n°25: Réussites et abandons en fonction de l'année de première inscription.

Une très forte proportion des inscrits abandonne ou ne présente jamais le mémoire de fin d'études (65.8 %). A partir de l'année académique où le DEC en sciences économiques est organisé (1996-1997), plus personne ne réussit de manière partielle. Cette observation est à mettre en relation avec la spécialisation des études. Les inscrits correspondent davantage aux conditions strictes d'admission et ont donc à satisfaire à l'ensemble du programme, y compris à la réalisation d'un mémoire.

D'autre part, les réussites avec diplôme sont très peu nombreuses. Elles concernent 16.5 % de la population. L'année académique 1993-1994 fait toutefois exception en la matière. Une explication possible, mais sans doute insuffisante, de ce faible taux de succès serait que l'acquisition de certaines connaissances prévaudrait sur celle d'un diplôme. En ce qui concerne les dernières cohortes, trois personnes sont encore en cours d'études et deux d'entre elles ont manifesté leur intention de réaliser le mémoire nécessaire à l'obtention du DES.

4.3.2. Réussite et durée

Les catégories relatives à la réussite distinguées préalablement sont croisées avec le nombre d'années d'inscription. Au plus, un même individu a pris quatre années d'inscription à l'un de ces programmes d'études.

Année	Abandon	Réussite sans diplôme	Réussite avec diplôme	En cours	Total
1 an	37	10	5		52
2 ans	15	1	5	3	24
3 ans			2		2
4 ans			1		1
Total	52	11	13	3	79

Tableau n°26: Nombre d'années d'inscription, en fonction de la réussite ou de l'abandon.

Une forte majorité d'étudiants prend une et une seule année d'inscription (65.8 %). C'est particulièrement le cas de ceux ayant abandonné ou obtenu une réussite partielle (90.9 %). Les diplômés, quant à eux, sont restés le plus souvent un an (38.5 %) ou deux (38.5 %). Ils sont toutefois les seuls à s'être parfois inscrits à plus de deux reprises.

4.4. Conclusion

Au niveau des études spécialisées et des études de troisième cycle en sciences économiques, les programmes proposés par la Faculté Warocqué à Charleroi ont évolué. En 12 ans d'existence, près de 80 personnes s'y sont inscrites.

Ces étudiants sont surtout des hommes, belges, âgés entre 25 et 30 ans, et domiciliés dans le Hainaut oriental ou dans la région de Mons. Ils sont souvent dépositaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long ou universitaire. Ce titre initial est fréquemment d'une catégorie économique, scientifique ou technique, et a en moyenne été décroché 5 ans avant l'inscription aux programmes considérés. Les données disponibles indiquent une assez faible proportion de personnes engagées professionnellement parmi ces inscrits.

Le taux de diplômés issus de ces études est également faible. Le nombre de réussites avec diplôme est restreint. Plusieurs explications, non mutuellement exclusives, sont possibles: obstacle du mémoire, recherche par les inscrits de connaissances et non d'une certification, modification de la situation professionnelle… Pour ces personnes déjà qualifiées, le diplôme pourrait ne pas être forcément en enjeu en lui-même.

5. Conclusion

La recherche de Brigitte Geerts citée dans l'introduction concernait les premières années de la Faculté Warocqué à Charleroi. Les deux présents travaux tentent, quant à eux, de faire le point sur l'évolution des inscriptions aux programmes en sciences économiques proposés par l'Université de Mons-Hainaut à horaire décalé entre les années 1987-1988 et 2000-2001.

Durant ces quatorze ans, près de 700 personnes ont pris au moins une inscription chacune à l'un des programmes en sciences économiques. D'une année à l'autre le nombre de ces nouveaux inscrits connaît des fluctuations, mais globalement les inscriptions enregistrées par la Faculté Warocqué à Charleroi ne sont pas négligeables.

Ces programmes ont connu plusieurs modifications, tant en ce qui concerne les premier et deuxième cycles menant à l'obtention d'un diplôme de licence, qu'en ce qui concerne des études de spécialisation. A titre d'exemple, la licence dispensée par la Faculté Warocqué à horaire décalé a successivement été une "licence en sciences économiques et sociales" et/ou une "licence en sciences économiques appliquées", une "licence en sciences de gestion", puis actuellement une "licence en gestion de l'entreprise". Ces changements d'intitulés et d'orientations, ainsi que le choix de ne plus organiser un premier cycle d'études à horaire décalé, reflètent un certain tâtonnement et la recherche de la formule la mieux adaptée.

Les décisions de l'université sont souvent des conséquences, parfois anticipées, de modifications de la législation de la Communauté française de Belgique en matière d'accès aux études supérieures. La politique inhérente à ces modifications (accent mis sur la reconnaissance des diplômes antérieurs et non prise en considération de l'expérience professionnelle, détermination stricte des conditions de "passerelle" entre l'enseignement supérieur non universitaire et l'université) semble avoir influencé les inscriptions. Il est toutefois difficile de déterminer, maintenant, si les fluctuations observées sont dues à la nouveauté ou à un changement de fond.